

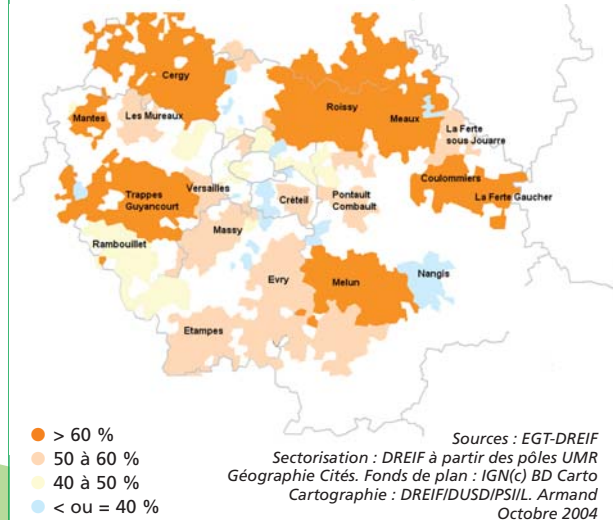


La géographie des déplacements : densité de déplacements en cœur d'agglomération et émergence de bassins de vie

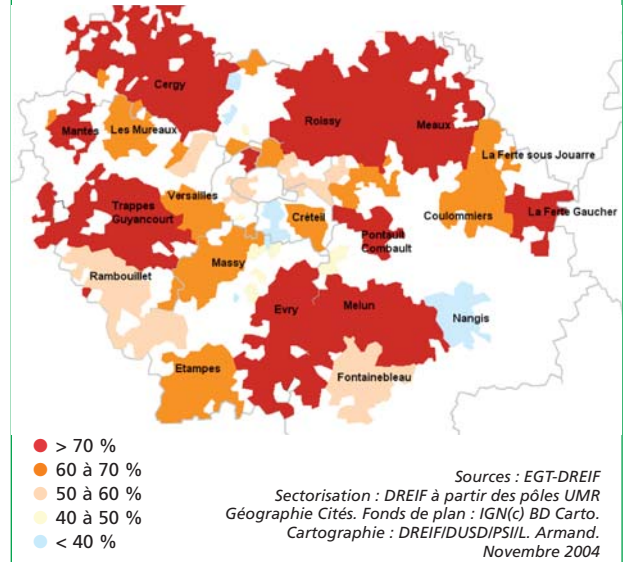
La majorité des déplacements sont liés à Paris, au cœur d'agglomération et à l'agglomération centrale, reflétant en cela la répartition des logements et des emplois au sein de la région (cf. illustration ci-avant).

Les déplacements en banlieue sont caractérisés par leur diversité. Le schéma classique tend à envisager trois catégories de déplacements : les déplacements dans Paris, les déplacements de type radial entre Paris et la banlieue et les déplacements de rocade en banlieue. La réalité est évidemment plus complexe. Les différents schémas successifs de planification de l'aménagement à l'échelle régionale ont cherché à faire de l'Île-de-France une région polycentrique. De nombreux pôles d'emplois ont été créés et se sont développés en périphérie, notamment dans les villes nouvelles ou les agglomérations secondaires. Les bassins d'emplois qui regroupent plusieurs dizaines de communes autour d'un pôle urbain central sont devenus des bassins de vie, capables de concentrer la majeure partie des déplacements des personnes qui y habitent. C'est donc bien aujourd'hui le bassin de vie qui constitue en banlieue, et principalement en grande couronne, l'échelle pertinente pour analyser les déplacements.

Part des flux internes en 2001 par sous bassin d'emploi



Part des flux internes en 2001 par sous bassin d'emploi (hors domicile travail)



Des années 70 à nos jours, la voiture est devenue le mode majoritaire pour se déplacer

L'évolution de la mobilité en Île-de-France a été marquée, comme pour toutes les agglomérations françaises, par l'essor de la voiture particulière au détriment des modes de proximité que sont la marche et le vélo.

Part de la voiture dans les déplacements motorisés

